



# Cahier des charges

## Soft impact

Soft Impact n'est pas un label ou une marque simplement auto-promotionnelle. Il s'agit d'un logo interne développé pour, à la première lecture, informer le consommateur sur le faible impact environnemental du produit.

A travers ce logo, Ecodis s'engage au respect et à la vérification systématique de TOUTES les garanties suivantes :



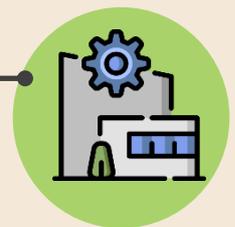
### Matières premières

Notre cahier des charges strict prévoit l'emploi de matières premières d'origine naturelle (à la hauteur d'au moins 95%).

Nous privilégions les matières premières et les formulations avec peu d'ingrédients afin d'impact au minimum les ressources de la Nature.

Nous avons recours à un maximum de matières premières répondant à un cahier des charges et à des contrôles visant à minimiser les impacts environnementaux : coton exclusivement issu de l'agriculture biologique, traitements textiles peu polluants (certification GOTS ), bois issus de forêts gérées de manière responsable ( FSC, PEFC ), matières premières agréées selon le référentiel ECOCERT Greenlife ou le cahier des charges Cosmos, des matières premières minérales, végétales ou animales pas ou peu transformées...

### Mode de fabrication du produit



Ecodis sélectionne un fournisseur et un produit en fonction des pratiques vertueuses et respectueuses de l'environnement, réalisées lors des étapes de fabrication du produit. Ces processus de fabrication sont pour la plupart encadrés et contrôlés par des référentiels « écologiques » Ecocert Greenlife, Cosmos.

Les démarches volontaires des fournisseurs, exigées d'Ecodis, sont par exemple :

- Le traitement et la valorisation des déchets
- L'utilisation d'énergies vertes
- Le traitement des rejets eau/air
- Le pilotage de certifications environnementales
- L'absence de rejet de gaz à effet de serre
- Des consommations d'eau limitées